

Pour contacter l'équipe "Ulysse"

Téléphone :

- Fixe : 03 89 78 78 62
 - Mobile : 06 76 49 02 03 (répondeur)
- du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30
- Secrétariat : 03 89 78 78 60

Courriel :

equipe.mobile-pole2-3@ch-rouffach.fr

Adresse :

Équipe Mobile Psychiatrie
et Précarité « Ulysse »
Centre d'Accueil
et de Soins Psychothérapeutiques « les Blés »
Pôle 2/3
1 boulevard Leclerc
68000 COLMAR

Équipe Mobile Psychiatrie et Précarité « Ulysse »

Médecin psychiatre référent :

Dr Felicia DUTRAY - f.dutray@ch-rouffach.fr

Psychologue : Céline GUIDON

Assistante sociale : Sylvie CHENET

Infirmières : Catherine BARADEL
Annick ROESCH

**Ce dispositif est rattaché au pôle d'activité
clinique 2/3 du Centre hospitalier de
Rouffach.**

Chef de pôle : Dr Stéphane OLIVIER

Cadre de pôle : Véronique ZILLIOX

Cadre de santé : Jean-Marie KLAKOSZ

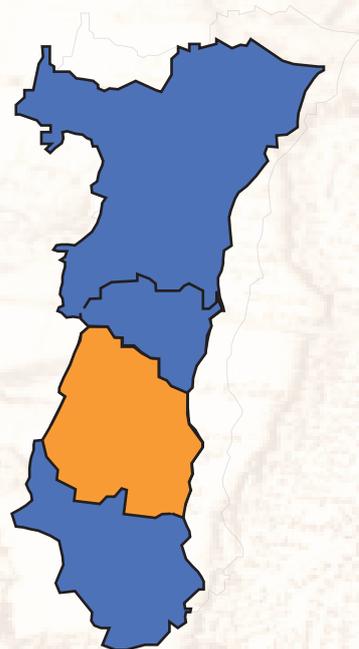


C - Service communication - Février 2016/ PL-COM-43



Équipe Mobile Psychiatrie et Précarité (EMPP)

ULYSSE



Centre hospitalier • Téléphone : 03 89 78 70 13
27, rue du 4^e RSM • BP 29 • 68250 ROUFFACH • www.ch-rouffach.fr

Missions

- Favoriser l'accès aux soins psychiatriques des personnes en situation de précarité et d'exclusion sociale, sans « chez soi » : rencontre, soutien, orientation.
- Etre une ressource pour l'identification et l'évaluation des pathologies psychiatriques et psycho-sociales à destination des professionnels du social.
- Apporter des informations sur le réseau social aux acteurs du sanitaire.
- Aller à la rencontre des professionnels, être un appui technique auprès des équipes et des structures qui accompagnent des personnes en situation d'exclusion sociale, présentant une pathologie psychiatrique et/ou une souffrance psychique.
- Développer une pratique de réseau intersectoriel et pluriprofessionnel psychiatrie/social sur le nord du département : implication dans le Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins, Réseau Santé Social Justice, etc.
- Assurer la permanence d'accès aux soins et à la santé en psychiatrie, en lien avec la PASS somatique, pour les personnes exclues du droit commun.



Publics

- Personnes en situation de précarité, sans domicile fixe
- Professionnels de l'action sociale

Modes d'intervention

- Permanences sur sites
- Soutien à la pratique
- Consultations en CASP
- Analyse de situations complexes
- Formation/information à la psychiatrie
- Permanence d'accès aux soins psychiatriques au centre d'accueil et de soins psychothérapeutiques « les Blés »

« L'impossible, nous ne l'atteignons pas
mais il nous sert de lanterne »
René Char